Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE

Paris, le 02 JUIL. 2019

Nos Réf. : MEFI-D19-05682
Vos Réf. : PCA/2019/N°05
Votre lettre du 14 mai 2019

Monsieur le Premier président,

Par courrier en date du 14 mai 2019, vous m'avez transmis un projet de rapport public thématique relatif au service public numérique pour l'éducation dont j'ai pris connaissance avec un intérêt certain. Je partage l'essentiel des constats et recommandations de ce projet qui appelle de ma part les observations suivantes.

En premier lieu, j'appelle l'attention de la Cour sur la situation financière de Réseau Canopé qui, à ce jour, reste fragile. L'opérateur souffre d'un manque de visibilité dans le paysage du numérique éducatif et ses productions ne sont pas encore connues ou utilisées de l'ensemble du personnel éducatif. Comme vous le relevez, il est nécessaire de s'interroger plus globalement sur le périmètre des missions respectives des opérateurs du service public du numérique éducatif et sur leurs modèles économiques.

En second lieu, vous préconisez de rétablir une certification obligatoire des compétences numériques dans la formation initiale des enseignants. Le coût d'une telle certification devrait être évalué avant d'envisager son éventuel rétablissement. S'agissant de la formation continue, je partage votre constat sur l'importance d'informer les enseignants sur les nombreuses ressources mises à leur disposition et sur la nécessité de mieux rapprocher l'offre de formation de leurs besoins.

Je souscris pleinement à la proposition de la Cour consistant à réserver le soutien public sur critères sociaux pour l'acquisition d'équipements individuels aux élèves qui en font la demande. Je souligne également que le 3ème volet du programme d'investissements et d'avenir ne comporte plus de financement dédié à la poursuite d'achat de tablettes numériques pour les élèves.

.../...

Monsieur Didier MIGAUD
Premier président de la Cour des comptes
13 rue Cambon
75100 Paris Cedex 01

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

139 rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12

Vous formulez également plusieurs recommandations visant à faciliter l'accès des élèves et des enseignants aux ressources numériques, et à sécuriser les données de ces utilisateurs. Je partage pleinement ce double objectif qui pourrait bénéficier des travaux de mise en œuvre de France-Connect Education par la direction du numérique pour l'éducation, la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gérald DARMANIN